

Communiqué de presse

Loi pandémie : le cdH ira jusqu'au bout pour empêcher l'adoption en l'état de cette loi

30-06-2021

Ce mercredi après-midi, le projet de loi pandémie du gouvernement Vivaldi revient à l'ordre du jour de la séance plénière.

Le cdH, par la voix de la députée Vanessa Matz, demandera une fois de plus la consultation du Conseil d'Etat sur des amendements à cette loi.

L'objectif est d'empêcher l'adoption en l'état de cette loi qui, pour le cdH, est inacceptable. **Elle heurte notre attachement aux droits et libertés fondamentaux et à la démocratie parlementaire. La manière dont elle confisque les pouvoirs du Parlement -comme représentation des citoyens- au profit du gouvernement au-delà de ce qui est nécessaire justifie notre opposition sans faille.** Nous acceptons que pour des mesures d'urgence des délégations au gouvernement soient possibles, mais pas qu'elles permettent de prendre des mesures qui perdurent.

Le cdH espère ainsi ouvrir un espace de discussion avec la majorité pour revoir ce texte dans le sens d'une limitation stricte dans le temps des mesures pouvant être prises dans l'urgence sans débat public et démocratique au sein du Parlement.

Ce n'est pas de la flibuste, mais de l'opposition à un texte qui en l'état ne répond pas à la demande de ceux qui l'avaient réclamé et qui nombreux s'y opposent aujourd'hui parce qu'il est dangereux pour la démocratie.

En n'utilisant pas tous les moyens légaux à sa disposition, le cdH faillirait à son devoir de parti démocrate d'opposition.